

La MPT à l'heure américaine

Publié le 04/04/2023 dans l'Echo Républicain de Chartres (28)



« La danse country est un sport cérébral et physique », souligne Catherine Lesot. © Droits réservés

Le bal du printemps de l'association Chartres Country avait lieu, dimanche, à la Maison pour tous des Clos. Environ cent dix danseurs se sont réunis pour l'occasion.

L'entrée de la Maison pour tous des Clos, flottent deux grands drapeaux américains, pendant qu'une musique country attire les curieux.

À l'intérieur, environ cent dix danseurs règlent leurs pas avec la musique country diffusée par des enceintes, tous venus participer au bal du printemps de l'association Chartres Country. « La danse country est un sport cérébral et physique. À chaque musique correspond une chorégraphie », souligne Catherine Lesot, présidente de l'association, affiliée à la Fédération francophone de country dance et line dance (FFCLD).

Accessible au plus grand nombre

« Aujourd'hui, le bal est ouvert à tous et nous avons préparé soixante-seize morceaux de danses diverses, qui vont du niveau débutant au niveau confirmé », poursuit-elle. « Cela permet à tous de pouvoir danser avec nous, peu importe le niveau : ultra-débutant, débutant, intermédiaire et novice. »

Et pour bien danser, une panoplie d'accessoires est évidemment conseillée : des bottines en cuir avec un petit talon (certaines danses demandent de faire du bruit avec ses chaussures), un chapeau de cowboy, des chemises à carreaux, des gilets à franges, sans oublier la lavallière ou bolo (un nœud de cravate en cordelette avec sa plaque en métal qu'arborent souvent les danseurs), afin d'être transporté dans le Far West américain le temps d'une danse.

Les cours sont dispensés sur trois Maisons pour tous de Chartres, mises gratuitement à disposition par la Ville : Rechèvres, les Clos et les Comtesses. « Cent élèves y participent chaque semaine et six animateurs assurent les cours », conclut Catherine Lesot, entre deux pas de danse.

Pratique. Cours le mardi, de 15 h 30 à 17 heures, aux Comtesses ; le mardi, de 18 h 45 à 22 heures, aux Clos ; et le mercredi, de 18 h 45 à 22 heures, à Rechèvres.
Informations et contact sur www.chartres-country.fr.